

C H A R T E E T H I Q U E

UNICONGO, pour pérenniser son développement, a décidé de s'appuyer sur un ensemble de valeurs et de principes qui affirment son engagement éthique et sa responsabilité dans tous ses secteurs d'activités.

Pour ce faire, tout adhérent doit accepter et contre signer cette charte éthique qui affirme les points suivants :

- Protection et défense des intérêts de nos adhérents dans le respect des lois en vigueur en République du Congo
- Interdiction de se prévaloir de son appartenance à UNIONGO dans les débats politiques
- Respect des règles de la libre concurrence
- Rejet de la corruption et des pratiques frauduleuses
- Prise en compte de l'environnement naturel et de la culture spécifique de la République du Congo
- Adhésion aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de décembre 1948
- Adhésion aux Principes des Conventions Internationales du Travail

CACHET ENTREPRISE :

DATE :

SIGNATURE :